

Centre de la gouvernance des Premières Nations

**Rapport sommaire de la
séance de réflexion des jeunes**

Les 4 et 5 octobre 2004

Calgary (Alberta)

Centre de la gouvernance des Premières Nations

Rapport sommaire de la séance de réflexion des jeunes

Les 4 et 5 octobre 2004

Objectifs de la séance de réflexion :

- informer et sensibiliser les gens au sujet du Centre de la gouvernance des Premières Nations et continuer d'en planifier le développement;
- échanger des idées sur la gouvernance des Premières Nations : où en sommes-nous et quelle route emprunter pour parvenir à nos fins?
- obtenir une vue d'ensemble et comprendre les besoins du Centre selon la perspective des jeunes d'aujourd'hui, qui en sont les utilisateurs actuels et futurs.

Nous avons invité des jeunes de tout le pays, dont les noms avaient été suggérés par diverses personnes, à participer à la séance de réflexion de deux jours sur le développement du Centre de la gouvernance des Premières Nations. La liste des jeunes qui ont accepté l'invitation figure à l'Annexe A.

Jour 1 – Le lundi 4 octobre 2004

Le **président de la séance**, Gerald Wesley, déclare la séance ouverte à 9 h. Il souhaite la bienvenue aux délégués de tout le Canada et remercie la Première Nation qui les accueille dans son territoire ancestral.

Prière d'ouverture : Mark Wolfleg, aîné, Première Nation de Siksika

Centre de la gouvernance des Premières Nations : Survol et exigences

(Herb George – président du CGPN)

Satsan est l'actuel président du Centre de la gouvernance des Premières Nations (CGPN), une initiative dirigée par les Premières Nations et conçue pour aider ces dernières à exercer leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Ayant fréquenté l'Université Simon-Fraser et l'Université de la Colombie-Britannique, Satsan possède une formation en droit et en éducation. Il est Chef héréditaire wet'suwet'en du clan de la grenouille et, depuis longtemps, il est porte-parole de sa nation. Il a apporté son aide et ses conseils à des Premières Nations de la Colombie-Britannique et du Canada tout entier, relativement à l'affirmation et à la reconnaissance du titre autochtone et des droits ancestraux et issus de traités (pendant six ans à titre de Chef régional élu de la C.-B. à l'Assemblée des Premières Nations). Satsan a été une personne clé et un stratège dans la cause Delgamuukw-Gisday Wa, qui a fait l'objet d'une décision favorable de la Cour suprême du Canada en décembre 1997.

Document d'appui (voir la trousse) *Concept du Centre de la gouvernance des Premières Nations : Tour d'horizon, 22 septembre 2004*

Herb George (Satsan) remercie tous ceux qui ont accepté de contribuer au développement du Centre. Il transmet les regrets du Chef régional de l'APN, Jason Goodstriker, qui comptait être présent mais que des questions régionales urgentes retiennent ailleurs.

Satsan rend hommage aux aînés qui ont dirigé notre peuple et qui transmettent maintenant notre histoire. « Ils se sont battus pour assurer notre présence », et des personnes telles que les aînés Mark Wolfleg et Charles Wood sont ici une fois de plus pour nous aider.

Satsan a donné quelques renseignements sur le concept et la raison d'être du Centre :

- la *Loi sur les Indiens* nous a retiré de nos terres pour nous placer dans des « réserves »,
- elle nous a retiré notre capacité de nous gouverner,
- elle a éliminé des droits ancestraux.

Malgré la *Loi sur les Indiens* et d'autres lois du gouvernement, les membres des Premières Nations ont survécu! Nos droits existent et nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos enfants. Nous voulons qu'ils réussissent, qu'ils vivent dans des collectivités en santé, qu'ils soient aimés et que l'espoir les habite. Le Centre veut contribuer à cet objectif.

Le gouvernement fédéral dit que nos dirigeants ne font pas l'affaire; que, selon ses normes, nous ne sommes pas responsables; que nous gérons mal nos finances. Pour corriger ces lacunes et « améliorer les choses », le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a tenté de modifier unilatéralement la *Loi sur les Indiens* par l'entremise du projet de loi C-7. Puisque les Premières Nations n'ont pas été appelées à y participer adéquatement, cet effort s'est soldé par un échec. Comme concept, le Centre a été officiellement reconnu à l'issue de nos échanges avec le gouvernement du Canada quant aux exigences réelles menant à la gouvernance des Premières Nations.

Le Centre doit travailler avec les Premières Nations et pour elles. Il sera indépendant du gouvernement et des structures mêmes des Premières Nations. Il comptera un conseil d'administration de 12 membres chargés de superviser le développement et la mise en place, et d'autres organismes consultatifs se pencheront sur des dossiers particuliers. Nous espérons amorcer nos activités en 2005.

De portée nationale, le Centre a été cité dans le discours du Trône et le Conseil du Trésor lui a octroyé un financement initial étalé sur cinq ans.

Le Centre examine un grand nombre de questions et de démarches, notamment :

- Services de consultation sur la gouvernance : Comment nous imposer et renforcer le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale? Par exemple, comment le mettre en œuvre? Comment l'indemniser? Qui dirige et, en pratique, « possède » le droit à l'autonomie gouvernementale?
- Services de perfectionnement professionnel : Travailler avec les grandes universités canadiennes pour modifier leur mode de prestation auprès des Premières Nations et déterminer « ce dont nous avons besoin ». Que devrait être le contenu des programmes? Comment pourrait-on transférer les programmes d'un établissement à l'autre? Comment le Centre contribuera-t-il à répondre aux besoins de formation et de leadership?
- Recherche sur les terres, le droit et la gouvernance : Répondre aux besoins de recherche – où en est la gouvernance des Premières Nations et comment peut-on la faire progresser? Comment élaborerons-nous du matériel pour les centres de ressources et de documentation?
- Communication et sensibilisation du public : Comment le Centre assurera-t-il un vaste accès au public pour mieux faire comprendre la gouvernance des Premières Nations?

Satsan remercie les jeunes de l'aide et de la force que leur participation apporte, et il les appelle à contribuer à donner forme au Centre de la gouvernance.

Questions et sujets de discussion :

- Sur combien de temps s'étale l'initiative? (Quand a-t-elle débuté et quand sera-t-elle fonctionnelle?)
- Quelles activités de sensibilisation et de promotion mène-t-on auprès de la collectivité? (La plupart ne connaissent pas le concept ni ce qu'il vise.)
- Comment surmonter notre méfiance devant le changement? (Y a-t-il ralliement et soutien des politiciens?)
- D'où proviendront les 12 membres du conseil d'administration ou qui représenteront-ils? (Représentation, p. ex., jeunes, aînés, régions et groupes politiques.)

Connaître le passé pour comprendre l'avenir

(Patricia Monture, professeure)

Patricia Monture est citoyenne de la nation mohawk du territoire de Grand River. Elle a fait des études en droit dans divers établissements postsecondaires de l'Ontario, puis elle a enseigné dans des facultés de droit. À partir de 1994, elle a fait partie du corps enseignant du département des études autochtones de l'Université de la Saskatchewan, et elle est maintenant rattachée au département de sociologie; sa matière traite de la justice autochtone.

M^{me} Monture se dit heureuse de l'énergie positive qui se dégage de la pièce et invoque le mot « révolution ». Une révolution est faite d'énergie et de changement; elle n'a pas à prendre des allures de guerre ni à blesser, elle peut être l'œuvre de gardiens de la paix. Les changements dont les Premières Nations ont besoin doivent venir d'elles; le gouvernement ne peut agir à leur place. Nous devons montrer à nos jeunes à diriger et à prendre part aux solutions.

D'entrée de jeu, M^{me} Monture pose une question fondamentale : qu'est-ce que l'autonomie gouvernementale? Selon elle, ce sont des Indiens en santé qui vivent dans la paix. Elle affirme que les Premières Nations doivent connaître leurs origines pour pouvoir atteindre leurs objectifs, puis elle demande :

- Quel résultat le système des pensionnats indiens a-t-il produit?
- Qu'est-ce que le droit canadien – qu'a-t-il fait de nous? Le droit canadien porte sur les conflits, sur la façon de régler les différends et les batailles; il ne concorde pas avec la philosophie de paix et d'harmonie des Premières Nations. Nos règles traditionnelles visaient à nous signaler la « façon de bien vivre les uns avec les autres ».

Elle croit que les gestes de résistance et d'opposition ne sont que des éléments pour « s'accrocher », mais non pour avancer. « *La résistance n'est qu'une réaction; une réaction qui garantit tout juste notre survie... nous méritons mieux!* »

M^{me} Monture déclare que pour réussir nous devons compter sur tous nos membres tsur la mise en commun de toutes nos aptitudes. Nos sociétés entièrement fonctionnelles compteront des artistes, des athlètes, des historiens et autres, et le rôle de chacune de ces personnes bénéficiera à tous. Elle s'adresse aux jeunes participants à titre de dirigeants déjà confirmés... « les gens de votre âge ou plus jeunes observent vos faits et gestes bien plus qu'ils s'inspirent de nous, les « plus vieux ». Il importe que vous sachiez comment vous comporter et agir – c'est le secret des dirigeants véritables.

En terminant, M^{me} Monture presse les délégués de « nous amener plus loin et de bâtir des rêves meilleurs! »

Droit inhérent à l'autonomie gouvernementale : Nouvelles orientations de la recherche en droit (Kent McNeil)

Kent McNeil enseigne à l' Osgoode Hall Law School de Toronto depuis 1987. Il se spécialise dans les droits des Autochtones, surtout au Canada, en Australie et aux États-Unis. Il a écrit de nombreux ouvrages sur le sujet, dont Common Law Aboriginal Title (1989) et Emerging Justice? Essays on Indigenous Rights in Canada and Australia (2001). En outre, il a campé les fonctions de conseiller relativement à des revendications territoriales autochtones et à la négociation de traités dans diverses régions du Canada.

M. McNeil expose d'abord son point de vue, à savoir que le rôle des tribunaux dans la détermination ou la « clarification » de l'autonomie gouvernementale s'est avéré improductif. Ils devraient ou pourraient reconnaître le fait que les Premières Nations étaient autonomes et souveraines. Voilà un point de départ nécessaire. Il croit que le droit international n'a pas non plus été d'un grand secours, surtout parce qu'il se fonde en majeure partie sur la façon dont les nations européennes voyaient la répartition des « nouvelles terres » et qu'il n'a pas tenu compte des structures existantes et des pouvoirs dirigeants.

Au sujet des domaines de recherche et d'intervention, M. McNeil croit qu'il faudrait couvrir plusieurs aspects clés :

- La pertinence des traités pour l'autonomie gouvernementale : Les répercussions ou les questions associées aux traités actuels, ainsi que l'approche fédérale qui consiste à négocier l'autonomie gouvernementale à l'extérieur du cadre des traités.
- Qui possède le droit à l'autonomie gouvernementale? (Chaque nation? Les groupes de nations? L'ensemble des Premières Nations?) Une sous-question à traiter serait la façon dont la *Loi sur les Indiens* associe le gouvernement à l'autogouvernance.
- Quelle compétence confère le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale? (Géographique? Sur les gens et la citoyenneté? Auprès d'autres ordres de gouvernement? La compétence est-elle exclusive ou partagée?)
- Citoyenneté des Premières Nations : Qui a le pouvoir de déterminer ses citoyens?
- *Charte canadienne des droits et libertés* : S'applique-t-elle ou devrait-elle s'appliquer?
- Administration de la justice et système judiciaire : Comment s'insèrent-ils dans la gouvernance des Premières Nations?
- Obligations fiduciaires du gouvernement fédéral et renforcement des capacités : À mesure que les Premières Nations prennent leur gouvernance en main, quelles sont sur elles les répercussions des responsabilités fiduciaires? À tout le moins, selon M. McNeil, le gouvernement devrait conserver une obligation de fiduciaire à donner libre cours au pouvoir émergent de se gouverner.
- Questions financières : Tout gouvernement doit compter sur des ressources et capacités financières pour bien fonctionner. (Qui tient les cordons de la bourse? Quelles sont les options pour le partage des revenus?)

(Au cours de la période de questions qui suit, Kent McNeil se fait demander si la liste des sujets soulevés est prioritaire. Il répond que non, mais qu'il faut avant tout s'organiser.)

Enfin, M. McNeil expose le besoin de sensibilisation et d'information auprès de la population et de diverses structures, telles que les tribunaux, au sujet de l'autonomie gouvernementale, de sa signification et des droits qu'elle entraîne.

Questions et sujets de discussion soumis à Satsan, M^{me} Monture et M. McNeil :

- Comment concilier les valeurs traditionnelles et une saine gouvernance, p. ex., pour la reddition de comptes?
- Quels sont nos recours juridiques en cas de non-respect des traités, ou si leur interprétation est défavorable aux Premières Nations? Existetil une question de droit concernant la validité de la souveraineté de la Couronne sur celle des Premières Nations?
- Comment le Centre de la gouvernance arrivera-t-il à tenir compte de la réalité urbaine des citoyens des Premières Nations qui ne vivent pas dans leur collectivité?
- Le Centre de la gouvernance travaille-t-il de concert avec d'autres structures et institutions?

Édification de la nation : Qu'est-ce que c'est et pourquoi s'en préoccuper

(M. Stephen Cornell)

Stephen Cornell est professeur de sociologie, d'administration publique et de sciences politiques à l'Université de l'Arizona. Il a enseigné à l'Université Harvard et à l'Université de la Californie, à San Diego. Lorsqu'il était à l'Université Harvard, il a créé le projet de l'Université Harvard sur le développement économique des Amérindiens, en collaboration avec le professeur Joseph P. Kalt; M. Cornell codirige toujours ce projet. En outre, il est membre associé du Native Nations Institute for Leadership, Management, and Policy de l'Université de l'Arizona. Au cours des 20 dernières années, il a consacré une bonne partie de son temps à travailler avec des nations autochtones des États-Unis, du Canada et, dernièrement, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, aux questions de gouvernance et de développement.

Document d'appui (voir la rousse) : *Nation Building: What is it and Why Does it Matter?*
(présentation PowerPoint)

M. Cornell commence son exposé en disant qu'il voit le Centre de la gouvernance des Premières Nations comme le signal d'une « nouvelle manière de voir les choses, une force nouvelle qui produira de nouveaux résultats »... une perspective très excitante!

M. Cornell résume le projet de l'Université Harvard sur le développement économique des Amérindiens, un projet de recherche de longue haleine qui met à contribution de nombreuses nations amérindiennes et qui vise à déterminer « *ce qui explique le succès de certaines nations indiennes dans le développement d'économies viables et autonomes* ».

Le projet de l'Université Harvard a établi certains facteurs clés de succès :

- **Souveraineté concrète** assortie d'une autonomie véritable. (Exige que les gens se prononcent de sorte que les priorités reflètent les besoins réels.)
- **Compétence des institutions de gouvernance** . (Il faut bien faire les choses, ce qui signifie en général qu'il faut aussi trouver le moyen d'obtenir que chacun s'investisse dans notre avenir. Il doit y avoir stabilité et aptitude à prendre des décisions et à obtenir des résultats.)
- **Concordance culturelle** avec les pratiques historiques et traditionnelles. (La structure et le processus de gouvernance doivent être reconnus depuis toujours par la collectivité. Il faut qu'il y ait une correspondance entre les institutions officielles de gouvernance et la structure ou culture politique.)

Le projet de l'Université Harvard a cerné d'autres éléments importants :

- **Penser de manière stratégique** et prendre des décisions sur les mêmes bases;
- **Direction inspirée de la population** : facteur important d'adhésion qui met fin aux batailles internes.

Une des constatations sommaires du projet de l'Université Harvard veut que le règlement des différends politiques ouvre la voie à des débouchés économiques.

Puis, M. Cornell fait le survol de son expérience (Udall Centre for Studies in Public Policy) au Canada auprès de quatre groupes de nations et de Premières Nations, par laquelle il poursuivait un objectif similaire à celui du projet de l'Université Harvard.

M. Cornell reconnaît que la base de la recherche canadienne est plus limitée que pour l'étude américaine mais, même à cela, certaines constatations sont claires :

- Les **institutions politiques** des Premières Nations ont de l'importance – manière dont les nations organisent leur gouvernement.
- Les **structures bureaucratiques**, notamment les politiques qui régissent l'administration, et les autres structures communautaires sont importantes.
- L'**utilisation judicieuse des ressources** est une autre considération de poids. Que fait-on des ressources financières, humaines et naturelles et pour qui?

Outre la recherche sur les Premières Nations, il est clairement ressorti que certains gouvernements et fonctionnaires non autochtones croient qu'autonomie administrative équivaut à autonomie gouvernementale; ce n'est pas le cas! L'autonomie administrative consiste à administrer les décisions des autres et, dans pareil cas, le gouvernement ne fonctionne pas très bien.

Un vrai gouvernement implique une structure politique, des pouvoirs législatifs et des prises de décisions au sujet de la nation. L'autonomie administrative correspond à la prestation de services, c'est-à-dire l'exécution de programmes.

Une saine gouvernance touche :

- la compétence,
- les fonctions de base,
- les revenus,
- la reddition de comptes,
- les relations intergouvernementales,
- les interactions avec les gouvernements non autochtones.

Enfin, M. Cornell insiste sur le besoin d'investir temps et énergie dans l'acquisition d'une capacité de gouvernance efficace, et de bien gouverner ou de ne pas gouverner du tout. Il cite Ronnie Lupe, ancien président de la tribu apache de White Mountain, aux États-Unis :

« Si vous voulez la souveraineté, agissez en souverain ! »

Initiatives actuelles et futures

(Strater Crowfoot, Chef, nation siksika, et président, Commission consultative de la fiscalité indienne)
Chef de la nation siksika, en Alberta, Strater Crowfoot est membre de la Commission consultative de la fiscalité indienne depuis ses tous débuts, en 1989. Il en a été nommé président en novembre 2003. Auparavant, il a occupé pendant plus de sept ans le poste de directeur général de Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Le Chef Crowfoot fait d'abord référence à la lutte des Premières Nations qui, en fait, ressemble à une guerre (de survivance), puis il parle de la façon de faire concurrence au monde qui s'est développé autour de nous.

Il est temps que les Premières Nations pensent autrement – et la *Loi sur les Indiens* constitue leur cadre actuel! Nous continuerons de nous attaquer au contexte politique plus large, mais

nous devons aussi composer avec les questions sociales de l'heure; on ne peut y arriver en mettant de côté les valeurs personnelles et familiales.

Il nous faut des institutions des Premières Nations; des organismes tels que la Commission consultative de la fiscalité indienne peuvent grandement soutenir l'ensemble des efforts. Le Chef Crowfoot croit qu'une économie prospère passe par des institutions florissantes. Il faut se doter de bons outils pour aller de l'avant.

M. Crowfoot parle des efforts déployés par les dirigeants des Premières Nations pour créer de telles institutions (malheureusement, le processus et la mesure législative nécessaire se sont écroulés au Parlement à la suite des dernières élections fédérales). Le projet de loi C-23 renfermait quatre composantes :

- 1) Des autorités fiscales pour permettre aux Premières Nations d'exercer des droits d'imposition – surtout l'impôt foncier et la génération de revenus;
- 2) Une autorité financière permettant aux Premières Nations d'amasser des capitaux, par exemple, par l'émission d'obligations ou par diverses dispositions sur la protection et les leviers d'exploitation;
- 3) Un conseil de gestion financière pour favoriser la création des structures de gouvernance des Premières Nations (un complément potentiel non-concurrent au Centre de la gouvernance des Premières Nations);
- 4) Un institut de la statistique pour bien conserver les données des recensements de la population des Premières Nations et les résultats de sondage. Faute de données complètes, les Premières Nations ne satisferont pas aux exigences gouvernementales en matière de paiement de transfert.

Le Chef Crowfoot conclut son exposé par deux réflexions :

« La réforme consiste à mettre de mauvaises lois aux rebuts, à en créer de nouvelles et à les assortir de nouvelles institutions. »

Il presse tout le monde de continuer d'aller de l'avant... *« racontez les faits et montrez la voie. »*

Questions et sujets de discussion soumis à Strater Crowfoot et à Stephen Cornell :

- Y a-t-il des indicateurs de santé et de mieux-être très clairs, comme il en existe pour les débouchés économiques?
- Le projet de loi C-23 fera-t-il son chemin auprès du nouveau gouvernement fédéral?
- La différence entre la population autochtone , au Canada et aux États-Unis, a-t-elle influencée les résultats de la recherche?

Point de vue d'un aîné

(Charles Wood, aîné, Première Nation de Saddle Lake, Alberta)

Charles Wood a été le tout premier administrateur tribal de la Première Nation de Saddle Lake, dont il a établi la structure administrative en 1968. Pendant des années, il a travaillé dans le secteur privé afin de s'y familiariser et, pour en apprendre le plus possible en prévision de ses projets d'avenir, il a été au service du gouvernement fédéral. Après avoir assumé la fonction d'administrateur tribal, M. Wood a été élu au conseil à titre de conseiller puis de Chef. En 1980, les Chefs du Canada l'ont nommé au poste de premier président du Conseil des Chefs du Canada et, en 1981-1982, il a assuré la présidence pendant la transition de la Fraternité des Indiens du Canada à l'Assemblée des Premières Nations – tout un défi à cette époque de l'histoire politique des Premières Nations. M. Wood est le fier président fondateur des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord.

Satsan est heureux de présenter Charles Wood, soulignant qu'il est un défenseur de longue date de son peuple et de tous les Autochtones du Canada. Satsan croit qu'il est important que les jeunes entretiennent des liens avec leurs aînés, et c'est pourquoi il a demandé à M. Wood de parler de son expérience et de nos besoins.

L'aîné Charles Wood affirme que les membres des Premières Nations ont toujours eu de l'organisation, sinon comment auraient-ils pu survivre?

M. Wood confirme que les Premières Nations n'ont pas encore trouvé le moyen de mobiliser leurs membres et leurs collectivités. Il croit que les difficultés à y parvenir sont entre autres :

- l'abus de drogue et d'alcool,
- la dépendance et les demandes fondées sur un « droit »,
- la disparition des valeurs personnelles.

Il incite tout le monde à se fixer un but dans la vie! Apprenez le plus possible pour devenir forts et sages et, à votre tour, vous pourrez en aider d'autres à faire de bons choix. M. Wood conseille vivement aux gens de trouver le moyen de travailler ensemble, car c'est plus facile que de travailler seul.

Selon lui, deux des domaines pour lesquels le Centre peut contribuer efficacement sont :

- Déterminer « comment nous choisissons nos dirigeants » afin que ce ne soit pas qu'un simple concours de popularité;
- Fournir une compréhension et une structure qui respecteront nos différences culturelles.

Bureau du président – Centre de la gouvernance des Premières Nations (Herb George)

Herb s'excuse auprès des participants puisque, en raison de la mort d'un des membres de sa collectivité et de sa famille, il doit rentrer plus tôt que prévu. Avant de partir, toutefois, il traite des efforts déployés jusqu'à maintenant.

L'état d'une nation se reconnaît aux histoires qu'elle raconte : si ses récits sont négatifs, le désespoir la guette; si ses histoires sont drôles et heureuses, le succès est au rendez-vous. Nous voulons réussir!

Le président réitère ses propos d'ouverture : parlez-nous de vos besoins et de ce que nous pouvons faire pour vous aider à contribuer au développement et au fonctionnement du Centre. Nous avons besoin de vous pour mettre de nouveaux souvenirs dans la tête de nos enfants!

Groupe de discussion

L'animateur, Chris Robertson, fait un survol des « discussions de groupe », lesquelles s'inscrivent dans un *dialogue ouvert* où les participants forment leurs propres groupes de discussion, choisissent les sujets et déterminent les résultats. Les participants sont encouragés à se déplacer d'un groupe à l'autre, et à donner leur idée sur le plus de sujets possible. Les sujets de discussion étaient (entre crochets figurent les numéros de référence correspondants à l'Annexe B) :

- S'attaquer aux problèmes de santé des populations des Premières Nations
- Difficultés des jeunes Autochtones des collectivités rurales et isolées du Nord, lesquelles touchent par la même occasion les dirigeants de ces collectivités nordiques [B1]
- Projet de loi C-31 et incidence potentielle sur l'autonomie gouvernementale [B1]
- Gouvernologie : Gouvernance + technologie = connectivité [B2]

- Les Chefs traditionnels et les mères de clan participent-ils? Comment? [B3]
- « Ayaawxgm Sm'gyiget » « Lois des vrais Chefs héréditaires » Reconnaissance des pouvoirs traditionnels des Chefs héréditaires par les dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain [B4]
- Comment abattre les barrières qui empêchent les établissements postsecondaires de composer avec un programme autochtone (p. ex., approche eurocentrique aux barrières sociales) [B5]
- Premières Nations et système carcéral – santé et sécurité
- Planification stratégique – 1, 5 et 25 ans [B6]
- Prévention de l'adhésion des jeunes Autochtones aux gangs urbaines [B7]
- Communications à l'échelle communautaire avec les dirigeants
- Répercussions sur les services dispensés aux jeunes
- Réunion des membres des Premières Nations vivant dans les réserves et en milieu urbain pour traiter de la gouvernance [B8]
- Sensibilisation et communication [B9]
- Comment intégrer efficacement les cultures et traditions aux activités du CGPN [B10]
- Identité autochtone – spécifique, régionale, nationale ou internationale?
- Se défaire d'une « culture de dépendance » au gouvernement [B11]
- Décision populaire concernant une saine gouvernance. Première étape? [B12]
- Rôle des jeunes dans la gestion du CGPN [B13]
- Autosuffisance [B14]
- Services policiers autochtones – « Démarche communautaire et création de partenariats » [B7]
- Leadership assuré par les femmes
- Création d'une administration de bande dynamique [B15]

Jour 2 – Le mardi 5 octobre 2004

Prière d'ouverture : Dustin Johnson, délégué, nation tsimshian, Kitsumkalum (C.-B.)

Le président, Gerald Wesley, fait un **survol des discussions du Jour 1**.

L'**ainé Charles Wood** sollicite quelques minutes pour ajouter à ses réflexions d'hier :

- Soyez à l'heure! En affaires, soyez toujours préparés; songez que votre temps est tout aussi précieux que celui de ceux qui vous entourent.
- Votre attitude et celle des autres – Comment influençons-nous l'attitude des autres? Les caractéristiques personnelles, par exemple, notre façon de porter attention ou de démontrer du respect aux autres au cours de conversations ou de réunions, sont des aspects importants de l'attitude d'une personne.
- L'ainé Wood réitère la fierté que lui inspire la pensée qu'un jour les participants du groupe seront les nouveaux dirigeants. « Faites trembler le gouvernement de peur à l'idée de votre arrivée! »

Groupe de discussion

L'animateur Chris Robertson rappelle aux participants l'objectif de l'exercice et les échéanciers à respecter. Puisque les sujets sont nombreux, il propose d'en regrouper.

Les participants se séparent pour former des groupes afin de discuter, de débattre de leurs idées et d'élaborer des énoncés sommaires. Des comptes rendus sur les discussions de groupe figurent à l'Annexe B.

Résumé des discussions et mot de la fin

À l'issue des discussions, tous les participants prennent part à une dernière table ronde où ils exposent leurs réflexions sur les deux journées. Voici leurs commentaires :

- Excellentes idées, j'ai apprécié l'occasion qui m'a été donnée et les idées sur la façon d'aller de l'avant.
- Bonne occasion de faire de nouvelles connaissances.
- Inspirant, j'en veux plus, je veux approfondir mon apprentissage et je souhaite que nos chemins se croisent de nouveau.
- Le partage est un premier pas. Nous pouvons forger un réseau et cheminer côte à côte. Nous devons rendre des comptes et partager les renseignements que nous avons recueillis. L'exercice m'a aidé à raviver ma passion – je suis sorti de mon ornière.
- Cela m'a ouvert de nouvelles portes, en plus d'élargir ma pensée. Nous avons pu constater le cran de nos aînés.
- Vous nous avez fait honneur (à nous les jeunes) en nous donnant cette possibilité, mais il nous faut plus de temps pour échanger.
- J'espère que ce n'est pas la fin du processus qui consiste à faire participer les jeunes, à puiser dans leurs idées, etc.
- Les exposés sur notre destination mettent de l'ordre dans mes idées.
- Je me sens fier en voyant le sentier que nous déblayons tous ensemble.
- Nous empruntons parfois deux routes (cultures) mais, avant de nous y engager, nous devons nous tenir debout – l'exercice s'inscrit dans cette étape.
- Ne perdez pas la passion, ne permettez pas que les enseignements soient mis de côté.
- Donnez-moi le pouvoir d'agir! Cherchez de nouveaux défis; aidez mon peuple à atteindre la réussite socioéconomique et le mieux-être. « Nous » devons maintenant éviter les écueils. Il y a de l'espoir, nous n'avons qu'à répondre à l'appel.
- Nos besoins attirent l'intérêt et l'attention. On sent de l'enthousiasme et de la vigueur, alors maintenons cette effervescence et reconnaissons l'urgence de nos besoins.

L'aîné Charles Wood prononce une prière de clôture et se dit satisfait et heureux de l'occasion qu'il a eu de rencontrer autant de « dirigeants » informés et responsables.

Levée de la séance : 15 h

Préparé par le président et l'organisateur de la conférence

Centre de la gouvernance des Premières Nations

**Rapport sommaire de la
séance de réflexion des jeunes**

Les 4 et 5 octobre 2004

ANNEXE « A »

Liste des participants

Séance de réflexion des jeunes organisée
par le Centre de la gouvernance des Premières Nations
Les 4 et 5 octobre 2004 – Calgary (Alberta)

Liste des participants

Jaime Battiste	Mi'kmaq – Nouvelle-Écosse	regulater33@hotmail.com
Shelby Blackjack	Première Nation de Little Salmon-Carmacks (Yukon), habite à Victoria (C. -B.)	sblackjack@hotmail.com
Darren Courchene	Première Nation de Sagkeeng, habite à Winnipeg (Manitoba)	dcourche@mts.net
W. Joe Derrick	Gitxsan, Ojibwa, habite en Ontario	wjerrick@gmail.com
Shelby Desjarlais	Métisse, habite à Abbotsford (C.-B.)	shelby10@telus.net
Autumn Eaglespeaker	Née à Seattle, Washington, habite en Alberta	autumns@hotmail.com ou autumn_eaglespeaker@yahoo.ca
Brenna Grafton	Première Nation de Sagkeeng (Manitoba)	b_grafton@hotmail.com
John Jack	Huu-ay-aht, Pachena Bay (C.-B.), nation nuu-chah-nulth	john.jack@shaw.ca
Ashley Jacobs	Nation mohawk, Six Nations	ashley_j_34@hotmail.com
Otis Jasper	Première Nation de Soowahlie, nation sto:lo, habite à Vancouver (C. -B.)	otisjasper@msn.com
Dustin Johnson	Nation tsimshian : Kitkatla, Port Simpson, Kitsumkalum, habite à Vancouver (C. -B.)	tsimshiandustin@hotmail.com
Reg Linski	Pinaymootang (Manitoba)	hexxmark@yahoo.com ou rlinski@hotmail.com
Lee McAdam	Première Nation de Big River (Saskatchewan)	lrmcadam@sasktel.net
Shelly Martin	Première Nation mi'kmaq de Millbrook (N.-É.)	smartin8@dal.ca

Naiomi Metallic	Première Nation mi'kmaq de Listuguj, habite à Halifax (N.-É.)	nmetalli@dal.ca
Nicole Minde	Ermineskin, Hobema (Alb.)	nminde@ualberta.ca ou cnikc1@hotmail.com
Brandon (Justin) Monture	Mohawk (Grand River); Cri (Thunderchild), habite à Saskatoon (Sask.)	jbmonture@shaw.ca
Troy Myers	Première Nation de Cold Lake	lazareca@yahoo.ca
Nelson Rabbit	Tribu des Bloods (Alberta)	kainai_jedi@yahoo.ca
Sheila Redsky	Shoal Lake (Ontario), habite à Winnipeg (Man.)	sredsky@mbox.rrc.mb.ca
Jamie Restoule	Première Nation de Dokis (Ontario)	resjam@anishinabek.ca
Candace Russell	Mi'kmaq non inscrite, habite à Terre-Neuve	candace@fni.nf.ca
Richard Samuel	Ahousaht, nation nuu-chah-nulth, habite à Victoria (C. -B.)	rsamuel@bcaafc.com
Cowboy Smith	PiiKainai	cowboy_smith@hotmail.com
Crystal Sutherland	Ahousaht, nation nuu-chah-nulth	youth@bcfn.ca ou ahous_angel@yahoo.com
Robin-Lee Twigg-English	Nation piikani, Brocket (Alberta)	ndn2728@hotmail.com
Jamie Vacon	Halifax (N. -É.)	javacon@eastlink.ca
D'Arcy Vermette	Métis, habite en Ontario	dver@sympatico.ca
Ora-naja Wah-Shee	Bande indienne des Dogrib de Rae – Rae Edzo (T. N.-C)	nwtycsectres@hotmail.com
Curtis Wilson	Nation laichwiltach, Campbell River (C. -B.)	CurtisW@magma.ca

Centre de la gouvernance des Premières Nations

**Rapport sommaire de la
Séance de réflexion des jeunes**

Les 4 et 5 octobre 2004

ANNEXE « B »

Comptes rendus des groupes de discussion

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujets : Projet de loi C-31 et incidence sur l'autonomie gouvernementale
 Difficultés des jeunes Autochtones des collectivités isolées du Nord, lesquelles touchent par la même occasion les dirigeants des collectivités nordiques

Participants : Oree Wah-Shee, Brenna Grafton, Shelby Blackjack et Ashley Porter

[Rapport B1]

Discussions

- Projet de loi C-31 – 1985 → retrait de l'article 11 → essentiellement un moyen d'empêcher les Autochtones d'avoir des enfants avec d'autres personnes
- Les traditions et la façon de vivre comptent davantage que le pourcentage de sang indien dans les veines
- Racisme
- Chacun est animé par son propre esprit

6(1) + 6(1) = 6(1) (plein statut)

6(1) + 6(2) = 6(1)

6(2) + 6(2) = 6(1)

6(2) + aucun statut = 0

6(1) + aucun statut = 6(2)

Les PN et la santé et la sécurité dans les prisons du Yukon

98 % des détenus (hommes)

100 % des détenues (femmes)

Tirer le meilleur des deux mondes. Redéfinir son propre monde.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

L'éducation est la clé!

N'en veut pas

Redéfinir le statut

Redéfinition par la collectivité

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Gouvernologie : Gouvernance + technologie = connectivité

Participants : Ora-Naja Wah-See, Jamie Restoule, Brenna Grafton, Sheila Redksy,
Joe Derrick, Shelby Blackjack, Ashley Jacobs, John Jack et Jamie Vacon

[Rapport B2]

Discussions

- Aucun accès à Internet
- Aucune mise en commun des documents
- Pas de courriel ni de sites web
- Aucun lien à d'autres collectivités
- Manque d'experts en TI
- Manque de connaissances au sujet d'Internet ou crainte de s'en servir
- Création d'un espace pour les Premières Nations
- Liste des activités communautaires
- Pas d'ordinateur ni de fonds
- Dépenses réduites
- Libérer du temps pour d'autres tâches
- Sites web actuels
- Conférences téléphoniques
- Réduction des dépenses de déplacement
- Aspect logistique des déplacements
- Séances de questions et réponses en ligne
- Vidéoconférence
- Rentabilité de l'équipement
- Formation pour les membres de l'administration actuelle
- Création de centres de formation et de stages en milieu de travail
- Lignes d'appel sans frais
- Capacité de se brancher à des cultures autochtones du monde entier

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Inclure le Yukon
- Mettre à jour la section des questions et activités de l'heure du CGPN
- Tribunes externes

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Les Chefs traditionnels et les mères de clan participent-ils? Comment?

Participants : Ashley Jacobs, Jaimie, Robin, Troy, Dustin et Joe

[Rapport B3]

Discussions

Hier, rien n'a été dit au sujet des Chefs traditionnels et des mères de clan. Comment un centre de la gouvernance peut-il laisser de côté les traditions, les Chefs traditionnels et les mères de clan?

Les Chefs de bande et les conseils sont tous animés par l'économie et la politique. Les Chefs héréditaires se concentrent sur les traditions, la famille et la sensibilisation de la collectivité aux cérémonies de la maison longue. Or, le maintien de nos langues et de nos cérémonies s'impose.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

Multiplier les activités communautaires qui mettent à contribution les Chefs traditionnels, les mères de clan et les jeunes. Réunir les deux groupes de Chefs. Tirer le meilleur des deux mondes qui forment la collectivité. Des classes d'immersion sont en cours de préparation. Nous avons besoin d'apprendre la langue des Blancs à l'école, tout en conservant nos traditions.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Reconnaissance des pouvoirs traditionnels des dirigeants héréditaires
« Ayaawxgm Sm'gyiget : Lois des vrais Chefs héréditaires » (Dustin Johnson)

Participants : Dustin Johnson, Otis Jasper, Crystal Sutherland, Kent McNeil, Joe Derrick et
Ashley Jacobs

[Rapport B4]

Discussions

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Mesures de sécurité assurant la reconnaissance des dirigeants traditionnels et leur protection contre les influences oppressives et réductrices
- Encouragement à utiliser les langues autochtones aux réunions : pratique plutôt que théorie
- Habilitation des jeunes afin de les familiariser avec les dirigeants traditionnels et leur importance dans le contexte culturel
- Soutien d'activités communautaires plus positives qui rendent les jeunes fiers de leur culture, surtout les jeunes formés aux postes de dirigeants
- Création d'un espace par le CGPN de sorte que les jeunes (futurs dirigeants traditionnels et héréditaires) se tissent des réseaux et discutent des préoccupations des gens
- Les gouvernements étrangers (fédéral et provinciaux) ne peuvent exploiter ou utiliser les connaissances tirées des enseignements traditionnels des dirigeants héréditaires, ni s'en servir contre eux
- Les systèmes de mentorat et de préparation pour les jeunes conçus par les dirigeants traditionnels et les Chefs respectés apportent fierté et certitude aux membres de la collectivité, car le système fonctionne depuis des millénaires

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Comment abattre les barrières dans les établissements postsecondaires

Participants : Otis Jasper, Robin-Lee Twigg-English, Brenna Grafton, Troy Myers, Richard Samuel et Charles Wood

[Rapport B5]

Discussions

- Programme d'études surtout eurocentrique; il perpétue le racisme en n'abordant pas nos points de vue, car les gens continuent de vivre selon ce qu'on leur enseigne
- De nombreuses histoires ne sont pas les nôtres; prenons, par exemple, la théorie [?] – une femme à qui on l'avait enseignée n'a jamais su si elle devrait la présenter à ses étudiants ou parler plutôt de son propre cheminement
- Attitudes élitistes
- La transition du milieu rural à urbain constitue un obstacle
- Ils se sentent engloutis (absorbés) par l'expérience scolaire (décrochage, mauvaises notes)
- Logement
- Manque de soutien culturel

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Les cours sur l'autonomie gouvernementale doivent s'inspirer d'une perspective autochtone, et les programmes doivent être revus.
- Mieux préparer les étudiants afin d'éliminer les obstacles.
- Préparer nos propres programmes d'études, et veiller à ce qu'ils portent entre autres sur des difficultés communautaires. Manifester nos préférences dans le contenu des programmes intrascolaires.
- Voir à ce que les formateurs soient sensibilisés à la culture.
- Renforcer le soutien communautaire en milieu urbain pour faciliter la transition.
- Embaucher des enseignants autochtones pour que les étudiants reçoivent une base solide et une bonne vision du monde – il vaut beaucoup mieux s'inspirer d'une vision autochtone.
- Inviter des aînés dans les salles de classe et sur le campus.
- Commencer à reprendre l'information en écrivant nos propres livres et rapports (à l'heure actuelle, de nombreux universitaires qui écrivent à notre sujet sont Blancs).
- Songer à créer des logements autochtones, par exemple des résidences universitaires ou des coopératives, afin d'aider les étudiants (les conseils pourraient contribuer par des fonds).
- Faire en sorte que les associations autochtones et les établissements locaux travaillent ensemble (p. ex., financement et ateliers).
- Examiner la possibilité de regrouper les étudiants pour créer une personne morale chargée de trouver du financement.
- S'attaquer à l'attitude élitiste des associations.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Planification stratégique étalée sur un, 5 ou 25 ans

Participant : Jamie

[Rapport B6]

Discussions

- Les collectivités ont besoin d'une vision nette à court et à long terme (plan stratégique).
- Il faut détailler ces visions et les rendre accessibles aux membres des collectivités, car elles sont essentielles à leur développement.
- Toutes les initiatives amorcées par les dirigeants et les administrateurs devraient être conformes aux visions (ou au plan stratégique).
- Un plan stratégique permettra de cerner les besoins futurs de la collectivité en matière d'emploi et de formation.
- Le développement économique s'appuiera aussi sur ce plan stratégique à long terme, et il bonifiera les possibilités financières à la portée de la collectivité.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Rendre accessibles les renseignements, ateliers et autres aux collectivités afin qu'elles se munissent de plans stratégiques viables renfermant des objectifs à court et long terme;
- Planifier en songeant aux prochaines générations afin d'assurer développement et prospérité.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

- Sujets :
- 1) Prévention de l'adhésion des jeunes Autochtones aux gangs urbaines (Brandon Monture)
 - 2) Services policiers autochtones – « Démarche communautaire et création de partenariats » (Jamie Vacon)

Participants : Jamie A. Vacon, Brandon Monture, Lee McAdam, Sheila Redsky, John Jack, Robin-Lee Twigg-English et Troy Myers

[Rapport B7]

Discussions

- Problèmes occasionnés par les gangs en milieu urbain
- Besoin de nos jeunes d'interagir davantage avec de bons modèles
- Manque de compréhension de la collectivité (participer aux activités communautaires)
- Sensibilisation aux gangs et à la criminalité autochtone
- Visions conflictuelles des services policiers de la GRC dans les réserves
- Augmentation des travailleurs et réseaux de soutien

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

1. Un représentant de la force policière devrait se rapporter au centre de gouvernance et à la commission de police.
2. Il devrait y avoir des agents de recrutement pour les forces policières.
3. Il faudrait donner de la formation à tous les nouveaux agents de police, qu'ils travaillent à la cour ou à la GRC, sur les questions et situations qui touchent les Autochtones.
4. Il devrait y avoir plus de programmes communautaires, par exemple des citoyens-patrouilleurs, pour aider les collectivités à demeurer sécuritaires.
5. Il faudrait créer des partenariats consistant à amalgamer les ressources des forces policières et du tribunal (p. ex., en Nouvelle-Écosse).
6. Une commission autochtone devrait se pencher sur les questions qui mettent en cause la police et les Autochtones.
7. Il faudrait recourir à un plus grand nombre d'Autochtones qui connaissent la situation des jeunes, et se doter de centres à l'écoute des jeunes.

Les discussions ont beaucoup porté sur la façon dont la GRC doit s'adapter aux collectivités autochtones pour bien les servir. Cette question doit être débattue par les hautes instances de la GRC, et il faut compter sur des engagements fermes à veiller à ce que les enjeux soient traités en tenant compte des personnes concernées.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Réunion des membres des Premières Nations vivant dans les réserves et en milieu urbain pour traiter de la gouvernance (Autumn Eaglespeaker)

Participants : Dustin Johnson, Richard Samuel, Justin (Brandon) Monture, Otis Jasper, Kent McNeil, Troy Myers et Robin Twigg-English

[Rapport B8]

Discussions

- Dans d'autres villes, le conseil autochtone représente ceux qui vivent en milieu urbain.
- On sent une distance par rapport aux collectivités.
- Observer un code coutumier sur la gouvernance, plutôt que la *Loi sur les Indiens*.
- Liaison effectuée par le Chef et le conseil avec les personnes vivant en milieu urbain – pour les informer de ce qui se passe dans les collectivités.
- Adopter de meilleures stratégies de communication – médias indépendants; s'attaquer aux problèmes des milieux urbains et à ceux des réserves.
- Les bandes doivent s'unir (réserves) pour consolider leurs liens au moyen d'une confédération (les groupes plus petits doivent travailler avec les plus gros).
- Éliminer les préjugés au sein même de nos collectivités → regagner le respect envers son prochain.
- Élaborer des listes détaillées des personnes qui proviennent des réserves... qui fait quoi, quels membres de la famille vivent dans telle ou telle ville.
- Établir des bureaux satellites dans différentes villes, malgré la confusion qui entoure les questions sur et hors réserve.
- Nous perdons des gens au profit des centres urbains → ils oublient le chemin du retour; liens constants avec la collectivité pendant la période d'éloignement.
- Les gens ne veulent pas vivre dans les réserves car elles ne sont pas saines – il y a là un effet d'entraînement.
- Les réserves ne sont pas prêtes à l'autonomie gouvernementale → les Chefs et les conseils ne sont pas en mesure de s'attaquer à de tels dossiers.
- La collectivité ne se limite pas à la réserve où une personne est inscrite → il faut voir plus loin et reconnaître l'esprit communautaire.
- Le partage est comme la gouvernance.
- En restant simplement dans sa réserve, on vit selon les termes de la *Loi sur les Indiens*.
- Les collectivités doivent travailler ensemble pour devenir plus fortes.
- Les rôles des dirigeants doivent être clairement définis dans les collectivités.
- Les collectivités ne se limitent pas aux réserves.
- Les questions qui touchent les membres de la réserve ne concernent pas nécessairement ceux qui vivent à l'extérieur → retour aux codes coutumiers, qui peut voter.
- Le gouvernement fédéral doit accepter les codes coutumiers.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Sensibilisation et communication (Sheila Redsky)

Participants : Charles Wood, Reg Linski, Jamie Vacon, Nicole Minde et Shelby Desjarlais

[Rapport B9]

Discussions

- Démantèlement des stéréotypes
- Communications = renseignements limités dans les réserves et en ville
- Information équivaut à pouvoir
- Diffusion de l'information
- L'éducation est la clé qui nous permet de communiquer nos préoccupations et de proposer des solutions
- Création d'un milieu familial
- Cercles de partage, animateur compétent
- Création d'un groupe de soutien à l'école et dans les établissements postsecondaires
- Bulletins
- Courriels
- Sites web
- Création d'incitatifs (études)
- Jumelage de mentors à des professionnels non autochtones
- Journaux à jour
- Obtention de ressources
- Quel type de fédération s'appuie sur un critère?
- Consultation
- Types de formation
- Formation en milieu urbain
- Recours à la technologie
- Application des cultures au domaine de la technologie

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Adopter des politiques claires et une reddition de comptes transparente
- Faire participer les jeunes et modèles à suivre
- Faire participer la famille
- Créer des partenariats et mettre les ressources en commun
- Organiser un forum, créer des bulletins et un site web
- Examiner les domaines où il y a des besoins et informer les gens

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Comment intégrer efficacement les cultures et traditions aux activités du CGPN

Participants : Lee McAdam, Crystal Sutherland, Shelby Desjarlais, Richard Samuel, Curtis Wilson, John Jack et Candace Russell

[Rapport B10]

DiscussionsRecommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre**Recommandation n° 1 :**

Amener le CGPN à pleinement reconnaître et accepter les principes et valeurs de tous les membres des Premières Nations, et veiller à ce que sa structure administrative intègre ces traditions culturelles. Le CGPN doit toujours maintenir au premier rang les mœurs et les traditions du peuple, tout en s'employant à entrelacer la société moderne, par exemple par le développement économique et la technologie, etc., et les cultures et valeurs traditionnelles. Que les Chefs soient héréditaires ou nommés à leur poste, il faut faire une place aux aînés dans le processus; l'objectif premier étant de leur confier un rôle de conseillers auprès des membres. La méthode par laquelle le CGPN devrait s'attaquer aux enjeux de chaque collectivité doit tenir compte des différences culturelles et respecter les valeurs de chaque Première Nation. La sensibilisation aux différences culturelles peut reposer sur des travaux de recherche relatifs aux structures de gouvernance héréditaire et l'élaboration d'une base de données sur les protocoles des collectivités.

Recommandation n° 2 :

Entamer un processus qui appellera les jeunes et les aînés à s'attaquer ensemble à des dossiers et à établir une relation de confiance et de sécurité. Pendant la formation des futurs dirigeants, il faut insister sur l'importance de la transmission aux jeunes des connaissances et de la sagesse des aînés. Cette mesure sera instaurée une étape à la fois, pour veiller à ce que les rapports soient fondés sur la confiance.

Recommandation n° 3 :

Pour que le concept de l'« Indien en santé » se concrétise, le CGPN doit s'efforcer de régler les difficultés qui touchent actuellement les membres des Premières Nations et les empêchent de se développer et de devenir des personnes fortes. Une fois les difficultés cernées, et à la suite de nouveaux développements produisant des membres des Premières Nations à l'esprit clair et sain, on lancera un processus par lequel le CGPN cherchera à orienter et à fortifier les futurs dirigeants pour en faire des « Indiens en santé ».

Recommandation n° 4 :

Créer un cadre qui permettra au CGPN de fournir des ressources aux collectivités qui lui demandent des conseils sur les questions et les difficultés qui les préoccupent. Le CGPN prodiguera des conseils aux membres des Premières Nations qui lui demandent de l'aide, tout en gardant à l'esprit que son rôle n'est pas de dicter mais d'apporter des directives claires et positives fondées sur ses recherches, ses données et son expertise, et celles de son personnel et de ses comités consultatifs.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Défaire une « culture de dépendance » (Naiomi Metallic)

Participants : Shelly Martin, Kent McNeil, Jaime Battiste, Shelby Desjarlais, Autumn Eaglespeaker, Otis Jasper, Reg Linski et Jamie Vacon

[Rapport B11]

Discussions

- Pourquoi est-il important d'abandonner la mentalité née de la *Loi sur les Indiens*? → C'est peut-être le seul moyen de réaliser l'autonomie gouvernementale.
- Comme Strater l'a dit hier, le statu quo ne répond pas à nos besoins.
- Que faut-il pour défaire la « culture de dépendance »?
- Appuyer son prochain pour effectuer le changement – parfois, il est difficile d'obtenir l'appui des membres de la collectivité, surtout pour ceux partis faire des études.
- Il faut redécouvrir nos rôles au sein de la collectivité.
- Il faut trouver le moyen de cesser d'être des victimes.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Cibler les jeunes et se concentrer sur les modèles de comportement.
- Dispenser de l'information – pourquoi le statu quo est-il si mauvais pour nous; montrer que ce qu'il y a à gagner est plus important que ce qu'ils pourraient y perdre.
- Encourager le perfectionnement personnel (p. ex., par un programme de dynamique de vie) – cette mesure favorisera le développement communautaire et économique.
- Il faudrait élaborer des pratiques exemplaires sur le développement afin que la collectivité accepte ce que nous avons à dire.
- Il faut se distancer de l'approche « attendons pour voir » - attendre que le gouvernement nous vienne en aide.
- Il faut concevoir des stratégies pour aider nos gens à cesser de se faire victimiser.
- Le CGPN pourrait y jouer un rôle, par exemple, en contribuant aux coûts ou en proposant des ateliers régionaux de formation.
- Réseautage – y faire participer les collectivités qui ont réussi.
- Au chapitre du développement personnel, communautaire et économique, travailler avec les personnes qui ont de la difficulté, et leur donner les coordonnées de personnes-ressources.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Décision populaire concernant une saine gouvernance. Première étape?
Participants : Lee McASam, Shelby Desjarlais, Curtis Wilson, Charles Woods, Jaime,
John Jack et Crystal Sutherland

[Rapport B12]

Discussions

- Établir des mécanismes pour la présentation de rapports – pour dirigeants et délégués.
- Tenir les dirigeants responsables des « vœux pieux ».
- « Si vous y croyez suffisamment fort, cela peut se produire? »
- La majorité silencieuse soutient le changement.
- Réunions transparentes.
- Transparence financière.
- Pratiques exemplaires à la grandeur du Canada.
- N'ayez pas peur de déléguer (leadership).
- Donner des exemples de réussite provenant d'ailleurs.
- Le temps de la passivité est révolu.
- Groupe d'appui formé de personnes partageant les mêmes idées.
- Les gens recommandent que le CGPN évalue leurs dirigeants.
- Application d'un modèle de structure d'entreprise assorti de règles sur la reddition de comptes et la préparation de rapports à un modèle idéal de gouvernance traditionnelle.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Former et réunir un groupe de soutien pour discuter de gouvernance.
- Mettre le mouvement en branle, même aux plus bas échelons.
- Faire confiance à la majorité silencieuse.
- Exiger des dirigeants qu'ils rendent des comptes.
- En définitive, on a découvert que si un organisme de gouvernance sain, responsable, productif et bien dirigé devait voir le jour, l'idée de départ, les discussions, la force d'action et, enfin, la demande doivent provenir des gens.
- Ils doivent souhaiter les améliorations et les qualités auxquelles ils ont droit. Ils doivent aussi comprendre leur rôle et responsabilité dans l'atteinte de ces objectifs.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Rôle des jeunes dans la mise sur pied et la planification du Centre de la gouvernance des Premières Nations.

Participants : Naomi Metallic, John Jack, Otis Jasper, Brandon Monture, Nelson Rabbit, Shelly Martin, Crystal Sutherland, Candace Russell, Jamie A. Vacon, Jaime Battiste et Shelby Desjarlais

[Rapport B13]

Discussions

Implanter des politiques moins tumultueuses; les structures politiques institutionnelles doivent « refléter les idées de la collectivité ».

(Stephen Cornell : présentation PowerPoint, 4 oct. 2004).

1. **ENJEU :**

Une collectivité compte des jeunes, des femmes, des hommes et des aînés et, pourtant, les dirigeants sont surtout des hommes. Comme le CGPN entreprend ses travaux préparatoires, un comité consultatif des aînés lui a fourni des directives. La diversité au sein de la collectivité doit se refléter dans les processus décisionnels supérieurs afin d'augmenter la confiance des gens et leur participation.

POSSIBILITÉ :

Les données générales de Stephen Cornell démontrent que l'une des clés du succès consiste à renforcer le caractère légitime que les gens accordent au CGPN. Dans son exposé, Satsan a reconnu un mouvement de changement de la *Loi sur les Indiens* vers nos propres méthodes. Effectivement, l'inclusion de divers représentants communautaires reflète des processus traditionnels où chacun est représenté dans nos maisons et instituts de gouvernance. Il en découle une méthode naturelle ou traditionnelle d'encadrer et de former les jeunes dirigeants afin qu'ils poursuivent le travail des dirigeants actuels.

RECOMMANDATIONS :

- a) inclure les jeunes dans les activités de développement et de planification du CGPN;
- b) recruter trois jeunes « experts » compétents au conseil d'administration du CGPN.

2. **ENJEU :**

Établir des « critères » pour la sélection de trois jeunes représentants nationaux au conseil d'administration du CGPN, pour veiller à ce qu'ils possèdent les capacités, les connaissances et les compétences nécessaires en vue de représenter TOUS les jeunes « Autochtones » et leurs difficultés. Les jeunes représentants devront rendre des comptes à leurs pairs. Instaurer une structure nationale pour les jeunes à laquelle les jeunes représentants rendront des comptes.

POSSIBILITÉ :

Former des comités régionaux de jeunes pour veiller à ce que leurs opinions et leurs enjeux soient défendus par les membres du conseil d'administration et par le conseil national des jeunes. Réaliser des travaux selon une formule pensée pour les jeunes et déployée par eux, et compter sur l'expertise et les conseils des adultes.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

RECOMMANDATIONS :

Documenter les modèles de pratiques exemplaires des conseils nationaux de jeunes, de sorte que la participation des jeunes au CGPN soit productive et efficace, et qu'elle convienne à tous.

3. *ENJEU :*

Il faut générer des revenus pour soutenir le travail du conseil des jeunes et des comités régionaux du CGPN. Les activités des jeunes au CGPN doivent s'appuyer sur des ressources permanentes. Les jeunes reconnaissent que les revenus sont généralement limités, et ils sont prêts à trouver d'autres sources pour financer leurs initiatives.

POSSIBILITÉ :

Faire l'inventaire des pratiques exemplaires des conseils nationaux de jeunes, créer et instaurer un conseil fonctionnel de jeunes et des comités régionaux formés de jeunes.

RECOMMANDATIONS :

Affecter une portion des ressources du CGPN aux initiatives des jeunes. Le CGPN soutient les jeunes dans leur recherche de nouvelles sources de revenus.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Autonomie

Participants : Otis, Brandon Monture, Sheila Redsky, Reg Linski, Joe Derrick, Jamie Vacon et Shelby Desjarlais (animatrice)

[Rapport B14]

Discussions

- Pêche, coupe de bois et ressources naturelles.
- Ne pas déléguer. Faire les démarches et réaliser nous-mêmes le travail sur le terrain.
- Sécurité des gens; santé et sécurité au Canada.
- Déployer des pratiques exemplaires provenant d'autres organisations, p. ex., Millbrook.
- Services commerciaux.
- Plans d'activités.
- Formation à l'emploi; contrats de travail dans la collectivité.
- Générer des revenus pour éliminer le déséquilibre à la table de négociation, et ainsi négocier sans contrainte.
- Soutien de la collectivité et d'autres nations.

Recommandations quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Examiner le territoire et voir les ressources qui sont disponibles, puis former les gens en conséquence, p. ex., à la pêche et à la coupe de bois.
- Doter les entreprises de plans d'activités et attirer des sources de revenus, p. ex., Super 8 et Mac's (Millbrook).
- Réaliser le travail de base; envoyer des chercheurs pour étudier les pratiques exemplaires, recueillir de l'information et parler aux collectivités qui réussissent à générer des revenus.

COMPTES RENDUS DES GROUPES DE DISCUSSION

Sujet : Création d'une administration de bande dynamique

Participants : Shelby Desjarlais, Reg Linski, Naomi Metallic, Shelly Martin, Jaime Battiste, Lee McAdam et Curtis Wilson

[Rapport B15]

Discussions

- Administration indépendante de la politique.
- Politiques d'embauche et de congédiement (mesures disciplinaires progressives).
- Nécessité des descriptions d'emplois et de tâches.
- Des situations peuvent entraîner des griefs personnels (REC).
- Code de conduite.
- « La gestion de la pauvreté est sans issue. »
- Les collectivités devraient s'occuper du logement, de l'assistance sociale et des difficultés de leurs membres.
- Séparer l'administration et la politique.
- Les conseillers ont des dossiers à piloter.
- Réunions transparentes de la bande (motions en vue de démettre une personne de ses fonctions).

Recommandation quant aux prochaines étapes et aux mesures à prendre

- Rendre des comptes tous les trois mois.